

Annexe 1: Liste des dépenses éligibles

Les dépenses suivantes sont éligibles pour autant qu'elles aient fait l'objet d'une facture acquittée par la société bénéficiaire de l'aide ou par le distributeur de l'œuvre audiovisuelle concernée.

1. Publicité

- Conception et impression des affiches (tous formats)
- Photos d'exploitation
- Extraits sur DVD ou Beta, spot 35 mm, spot TV et radio
- Pavés de presse
- Merchandising
- Pages internet
- Affichages
- Sous-titres néerlandais
- Invitations (conception et impression)
- Conception de la promotion- marketing

2. Presse

- Fiches techniques
- Dépliants
- Dossiers de presse (toutes langues)
- Attaché de presse
- CD
- Photos et dias

3. Copies

- Tirage copies (sauf copies zéro et 1, sauf masters)
- Vérification et stockage copies
- Frais VPF
- Dépenses liées à la fabrication de la clé KDM
- Coordination de la diffusion
- Contacts avec les exploitants
- Frais d'envoi des copies dans les festivals

4. Edition DVD

- Production d'un «making of» du film (en ce compris les frais de réalisation, prise de vues, montage, finition,...)
- Production d'interviews des principaux protagonistes du film (en ce compris l'engagement d'un journaliste, le tournage des séquences, prise de vues, montage, finition,...)
- Droit relatifs aux images et aux sons des séquences reprises dans les bonus
- Mastering
- Authoring (encodage, configuration des menus et navigation)
- Confection des jaquettes
- Habillage physique du DVD
- Pressage
- Promotion du DVD à sa sortie (publicités, annonces, presse,...)

Dans le cadre de l'aide à la promotion des longs métrages, certaines dépenses liées au plan de promotion particulier d'une œuvre audiovisuelle donnée peuvent être rendues éligibles, moyennant l'accord de la Ministre ayant l'Audiovisuel dans ses attributions.

Dans le cadre de l'aide à la promotion des documentaires et des courts-métrages, les dépenses suivantes sont également éligibles:

- Frais d'inscription en festivals pour un montant maximum de 300 euros
- Factures d'un agent de vente et de diffusion